

ASTUCES

TRI DES DÉCHETS

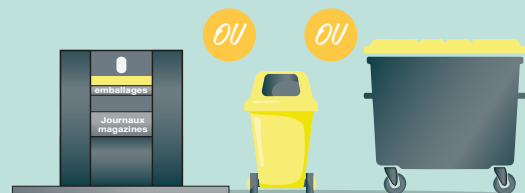
2022 : Du nouveau dans les consignes de tri !

TOUS LES PAPIERS ET TOUS LES EMBALLAGES

HOP DANS LA POUBELLE JAUNE !



RECYCLER



Tous les papiers et tous les emballages, qu'ils soient en plastique en métal ou en carton, pourront être déposés dans les bacs et poubelles jaunes.

Nouveau



NE PAS EMBOÎTER
APLATIR LES CARTONS
INUTILE DE LAVER

Pensez seulement à bien vider vos emballages.
Les restes de sauce, de liquides peuvent en effet salir le bac jaune et souiller le contenu du camion qui collecte le tri.

Astuce

un emballage =
c'est ce qui protège un aliment ou un objet.



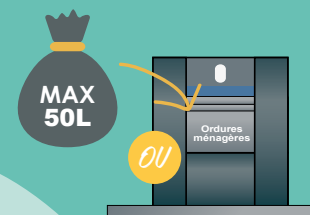
Sacs surgelés / Sacs pleins
Vaisselle plastique
Barquette polystyrène
Conserves contenant des restes
Les jouets, les piles, les vêtements,
les seringues



Emballage plastique
Journaux, revues, magazines,
papier enveloppes
Emballage plastique
Brique alimentaire
Films et sacs plastiques

ORDURES MÉNAGÈRES

Restes alimentaires



VERRE

Verre / bocal /
bouteille

À mettre en vrac
sans bouchon
ni couvercle



Attention ne pas mettre de vaisselle,
faïence, porcelaine, miroir et ampoule

LES PILES



OÙ TROUVER UN POINT DE COLLECTE ?

Tous les magasins
qui commercialisent
des piles sont tenus

de reprendre gratuitement les piles
et batteries usagées et notamment
les enseignes de la distribution
alimentaire, bricolage ou électronique.

La tri mobile, vous connaissez ?

C'est la déchetterie itinérante
qui permet de déposer les petits
objets électriques et électroniques
(sèche-cheveux, grille-pains,
écrans d'ordinateurs, ...), les textiles,
les cartouches d'imprimante,
les radiographies, les piles,
les ampoules et néons...

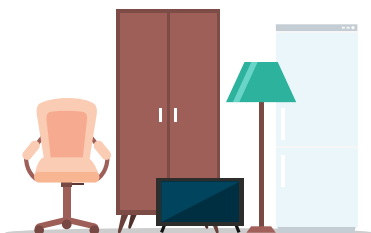
*Retrouvez toutes les infos
ainsi que les conseils de tri
et points de collectes sur le site
de Tours Métropole Val de Loire.*

LES ENCOMBRANTS

AVANT DE DESCENDRE LES OBJETS VOLUMINEUX DONT VOUS SOUHAITEZ VOUS DÉBARRASSER

(meubles, objets divers, matelas,
carton de TV, machine à laver...) :

Des locaux spécifiques sont présents
dans l'ensemble des résidences
pour stocker les encombrants.



1 Première possibilité

Contactez votre surveillant d'immeubles
qui vous indiquera où les entreposer
et vous permettra l'accès au local.

2 Seconde possibilité

Contactez le service de ramassage
des encombrants de TOURS METROPOLE
qui vous indiquera la marche à suivre
pour les enlèvements. **GRATUIT**

02 47 33 17 81 du lundi au jeudi,
de 8 à 17 heures et le vendredi
de 8 à 16 heures.